

Faculté de philosophie et lettres



GERM9CE Certificat universitaire en langues et littératures germaniques



Gestion du programme

GERM Département d'études germaniques

Objectif de la formation

Ce programme s'adresse aux détenteurs d'un diplôme universitaire de deuxième cycle qui souhaitent acquérir une formation complémentaire à leur discipline de base dans le domaine des langues et littératures germaniques.

Conditions d'admission

Le porteur d'un diplôme universitaire de 2^e cycle (belge ou étranger), sanctionnant en tout ou en partie une compétence dans une langue germanique et dont le niveau est jugé suffisant par le département, peut accéder à ce programme.

La formation donne lieu à la délivrance d'un certificat d'université. Ce document atteste la réussite de la formation et l'octroi éventuel de crédits associés, sans conférer de grade académique.

Demande d'admission

Les conditions et demandes d'admission habituelles sont précisées dans la partie "Renseignements généraux" de la page web suivante : <http://www.ucl.ac.be/etudes/libres.acces.html>.

Contenu du programme

(Voir programme de la licence en langues et littératures germaniques)

Le programme d'un an comprend les **cours d'orientation de l'option secondaire** (cours sub B. de la **licence en langues et littératures germaniques**) et un **travail de fin d'études**.

La langue germanique choisie doit être celle, ou une de celles, des formations antérieures sanctionnées par un diplôme.

Le programme ainsi que le sujet du travail de fin d'études sont soumis à l'approbation du Département.